

Année Scolaire 2024/2025

CONSEIL D'ECOLE 20/03/2025

Participants/ Membres avec voix délibératives:

Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale, Mme Guionnet (excusée)
Les enseignantes: Mme Auvert(TPS, PS, MS), Mme Vergély (GS/CP)
Mme Fourche(CE1/CE2), Mme Lafon (CM1/CM2)

Les élus:

Madame le Maire d'Eyrein, Mme Le Mignon (excusée)
Les conseillers municipaux: Mme Dichamp, Mr Charbonnel

Madame le maire de Sarran, Mme Audureau
Les conseillers municipaux :Mme Vergne

Madame le Maire de Vitrac, Mme Dumas
Les conseillers municipaux :Mr Stopyra

Les parents d'élèves

Mme Leblanc - EYREIN (maternelle)
Mme Lagrange - SARRAN
Mme Monéger EYREIN (ce1 ce2)
Mme Ducat – VITRAC

APE : Mme Laroumet

Les Délégués Départementaux de l'Education Nationale:

Monsieur Ravidat, Madame Fauconnier, (excusée) Madame Sicard (excusée)

ORDRE DU JOUR

Effectifs actuels 2024/2025

Effectifs prévisionnels pour 2025/2026

Organisation du RPI à 3 classes/propositions de répartition

Transports

Projets de classe

Partenaires (APE)

Journées inter RPI (noël, fête des écoles)

Travaux: prévisions et en cours

Questions diverses

Effectifs au 20/03/2025 sur le RPI

Ecole d'Eyrein: 31 élèves

(classe 1 : 7 élèves – classe 2 : 24 élèves)

Ecole de Sarran: 14 élèves

Ecole de Vitrac: 19 élèves

TOTAL / 64 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	1	3	8	6	11	13	6	13

4 élèves en plus depuis le dernier conseil d'école

1 élève arrive en CM2 pour cette fin de période.

Prévisions des effectifs pour l'année scolaire 2025-2026

TOTAL/ 53 élèves

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2 ?	3	1	3	8	6	11	13	6

2 TPS à partir de janvier 2026

Remarques/

Ces chiffres peuvent évoluer en fonction des inscriptions à venir, des arrivées, des départs...

Le RPI perd une classe (fermeture d'un poste à Eyrein) et fonctionnera désormais avec 3 classes à la rentrée prochaine

Propositions de répartition pour la rentrée 2025-2026

PROPOSITION 1

CYCLE 1	CYCLE 2	CYCLE 3
2 TPS, 3 PS, 1 MS, 3 GS=9	8 CP, 6 CE1, 11 CE2=25	13 CM1, 6 CM2=19

PROPOSITION 2

CYCLE 1 + CP	CYCLE 2	CYCLE 3
2 TPS, 3 PS, 1 MS, 3 GS, 8 CP =17	6 CE1, 11 CE2 =17	13 CM1, 6 CM2=19

PROPOSITION 3

CYCLE 1 + CE1	CYCLE 2	CYCLE 3
2 TPS, 3 PS, 1 MS, 3 GS, 6 CE1 =15	8 CP, 11 CE2 =19	13 CM1, 6 CM2=19

PROPOSITION 4

CYCLE 1	CP CE1 ½ CE2	½ CE2 CM1 CM2
2 TPS, 3 PS, 1 MS, 3 GS =9	8 CP, 6 CE1, 6 CE2 =20	5 CE2, 13 CM1, 6 CM2 = 24

Remarques/

La répartition mise en place à la rentrée 2025 sera annoncée lors du dernier conseil d'école.

Suite à la fermeture d'une classe sur le RPI, Mme Fourche quittera le RPI à la rentrée prochaine.

Transports

Réflexion, discussion suite à un incident survenu en décembre 2024

Que faire si absence des parents à la descente du bus ?

extrait du règlement transport scolaire

4.2. Obligation des parents et/ou représentants légaux

Le transport et l'accompagnement des élèves entre le domicile et le point d'arrêt à l'aller et au retour, de même que leur surveillance jusqu'à la montée dans le car et à leur descente du car, relèvent de la responsabilité des représentants légaux. Par ailleurs, les représentants légaux :

Ne doivent pas stationner leur véhicule aux points d'arrêt, sur les aires de stationnement des autocars ou sur les lieux de montée et descente des élèves

Doivent veiller à ce que l'élève dispose tous les jours de son titre de transport en règle

Doivent rappeler à l'enfant les règles de sécurité et particulièrement l'obligation d'attacher sa ceinture de sécurité à bord

Ne doivent en aucun cas formuler leur réclamation pour quelque motif que ce soit auprès du conducteur. Ils sont invités à s'adresser soit aux services de la Région soit à l'autorité organisatrice de second rang territorialement compétente par tout moyen à leur convenance.

Pour les enfants de l'école maternelle et en cas d'absence d'un adulte au point d'arrêt, à la dépose du service retour, le conducteur a la responsabilité d'assurer la sécurité de l'enfant, qu'il conserve à bord de l'autocar. Dans ce cas, il prévient sa Direction, chargée de prévenir l'Autorité Organisatrice de second rang et la Région pour trouver la solution la mieux adaptée ; à défaut il remettra l'enfant au service de Police ou de Gendarmerie compétent.

Remarque/

Le conseil d'école décide d'ajouter un encart dans le document des mairies diffusé à la rentrée invitant les parents à inscrire leurs enfants à la garderie de leur commune de résidence, afin de pouvoir être acceptés par le personnel communal en cas d'absence des parents à la descente du bus.

Réflexion, discussion autour de la mise en place d'un accompagnateur pour les élèves de maternelle

extrait du règlement transport scolaire

1.1.2. Conditions particulières au transport des élèves de l'école maternelle

(actuellement)

«Pour des raisons de sécurité, les élèves de maternelle ne peuvent être transportés que si la commune de l'établissement ou l'Autorité Organisatrice de second rang met en place à sa charge, pour tous les véhicules de plus de 9 places, un accompagnateur sur toute la durée du service. Cette mesure demeure obligatoire dans les départements où elle était déjà en place et **doit être mise en place là où elle n'existe pas encore, au plus tard à la rentrée 2025**. La Région accompagnera financièrement cette obligation en subventionnant les Autorités Organisatrices de 2nd rang, les collectivités et/ou les établissements publics de coopération intercommunale concernés. **A défaut de mise en œuvre de cette mesure de sécurité, la Région mettra fin à la prise en charge des enfants de maternelle à compter de la rentrée 2025.**»

1.1.2. Conditions particulières au transport des élèves de l'école maternelle

(à la rentrée 2025)

«Pour des raisons de sécurité, à partir de 5 élèves de maternelle inscrits sur un circuit scolaire, assuré par un véhicule de plus de 9 places, l'accompagnement est encouragé par la Région, bien que la législation en vigueur ne l'impose pas.

La commune de l'établissement scolaire ou l'Autorité Organisatrice de second rang est invitée à mettre en place un accompagnateur sur toute la durée du service. Cette mesure doit être mise en place là où elle n'existe pas encore. La Région accompagnera financièrement par le biais d'une subvention les Autorités Organisatrices de 2nd rang, les collectivités et/ou les établissements publics de coopération intercommunale concernés. Toutes celles et ceux qui ont mis en place le dispositif d'accompagnement, même pour un nombre d'enfants inscrits inférieur à 5, et qui souhaitent le maintenir, continueront à bénéficier de la participation régionale.»

Remarque/

Au regard de ces nouvelles conditions, les mairies ont décidé d'un commun accord de ne pas mettre en place l'accompagnement dans les bus à la rentrée prochaine.

Projets de classe

EYREIN (maternelle)

Le parcours artistique et culturel

Spectacle « Traits » (cirque et art graphique) à Rosiers d'Egletons le 13/01/25

Spectacle « La fabuleuse histoire de Basarkus » (cirque, danse) à Tulle au théâtre de l'Empreinte le 11/02/25

Séance cinéma à Egletons (si moyen de partager le bus avec d'autres écoles) à voir en période 4 (peut-être le 11 avril pour bénéficier du bus utilisé par les CE1 – CE2)

Le sport

Gym à Rosiers le 13.02.25: poutre, parcours, barres parallèles et asymétriques, trampolines pour saut sur plinth, roulades avant et arrières etc

Rencontre jeux d'opposition à Eyrein avec Le Lonzac, St Augustin et Montaignac le 14.03.25

Printemps des maternelles à Corrèze: athlétisme et orientation le 7/04/25

SARRAN

Le sport

Rencontre « gym à la maternelle » à Egletons (22/11/24)

«Savoir rouler» avec prêt de vélos par l'USEP du 3/02/25 au 21/02/25

Athlétisme et course longue (rencontre à Corrèze le 23/06/25)

Ateliers hip hop (en mars avril mai) avec Franck Dafonseca

11-14-18-21-25-28 mars, 1-4-8-15-18 avril, 6-9-13-16-20-23 mai (17h d'interventions)

La restitution de ce travail (atelier Sarran + Eyrein) aura lieu à la salle polyvalente de Sarran. (Date non fixée à ce jour mais à choisir proche de la fin des ateliers :

le ve 23/05 ou le ma 27/5 ou le ma 3/06)

Piscine : un créneau est réservé à la piscine d'Egletons entre le 16/6 et le 4/7 (mardi jeudi vendredi)

le coût pour 7 séances (estimation à partir du tarif bus 2024)

transports $112 \times 7 = 784$ – entrées $(2 \times 14) \times 7 = 196$ - total = 980 euros

Remarque/

La classe est toujours en recherche d'un financement car la coopérative scolaire de la classe ne peut pas assumer seule cette somme.

Madame Audureau demande si la classe de CE1/CE2 d'Eyrein qui n'a pas bénéficié de créneau natation cette année en raison de la fermeture du bassin de Tulle, veut aller à la piscine sur ce même créneau afin de mutualiser le bus et de partager la charge financière.

Le parcours artistique

Spectacle « Traits » (cirque et art graphique) à Rosiers d'Egletons le 13/01/25

Spectacle « La fabuleuse histoire de Basarkus » (cirque, danse) à Tulle au théâtre de l'Empreinte le 11/02/25

Spectacle «Héritage» de la compagnie Suprême Legacy –

Conférence dansée expliquant l'histoire du Hip-hop, le 11/04/2025 à 14h00 au cinéma d'Egletons.

Questionner le monde

Travail sur les plantes avec le PNR de Millevaches, Interventions gratuites
2 journées pour plonger dans le monde des plantes

½ journée de découverte générale (journée prévue le jeudi 27 mars)

1h15 en classe autour d'activités sur ce qu'est une plante

40 min dehors pour observer la végétation et récolter ce qu'on peut trouver en cette période de l'année.

1h30 en classe pour explorer les super-pouvoirs des plantes

Puis 2 modules (d'une journée et demie)

herbier vivant à la craie

Balade à la rencontre des plantes autour de l'école et dans le village, utilisation de guides de reconnaissance pour trouver leur identité et leurs caractéristiques. Munie de craies les plantes rencontrées seront ensuite nommées et mises en valeur pour les prochains visiteurs de passage

création d'un herbier artistique avec la technique du cyanotype

Les enfants prendront le temps d'observer les végétaux, de les cueillir pour ensuite réaliser avec l'aide de l'intervenant.e un herbier artistique.

Avec la technique du cyanotype - procédé photographique monochrome et photosensible - les élèves pourront « photographier » la silhouette des végétaux et obtenir des compositions végétales bleutées.

Ces 2 modules ne sont pas encore programmés.

Participation à une journée de restitution en fin d'année avec toutes les classes participantes

(27/06 ou 30/06 ou 1/07 ou 3/07 sur la commune d'Eymoutiers)

EYREIN (élémentaire)

Questionner le monde

Travail autour du tri des déchets et de la réduction des déchets (en amont)

Travail autour de l'hygiène dentaire (Etudiants service sanitaire) (19/03/25)

Animation (matin) autour de la compréhension des facteurs déterminant l'équilibre piscicole) et découverte de la pêche (après-midi) avec Vincent Laroche à l'étang de Lachèze (06/06/25)

Maison de la Nature et de la Chasse= projet autour des animaux «Mammifères» présents dans nos forêts, notion de prédation et de reproduction. (20/02, 06/05 et le 10/06 à la Maison de la Nature et de la Chasse)

Le parcours artistique et culturel

«Traits» le 13/01/2025 à Rosiers d'Egletons et exploitation en classe

Spectacle de théâtre à L'Empreinte – Wonderland – 28/03/2025 à 10h

Spectacle autour du Projet Hip Hop : «Héritage» de la compagnie Suprême Legacy – Conférence dansée expliquant l'histoire du Hip-hop, le 11/04/2025 à 14h00 au cinéma d'Egletons.

Projet Hip Hop avec l'école de Sarran (découverte de la culture artistique, musicale).

Le sport

Cycle orientation avec rencontre Course d'orientation à Sédières (15/04/2025)

Cycle athlétisme et course longue en période 5 (avec rencontre en juin à Corrèze le 23/06/25)

Intervention en danse : Hip Hop avec l'école de Sarran (tous les mardis jusqu'au 20/05/25) pendant 2 heures.

Intervention MNS Tulle dans la classe pour présenter la nouvelle infrastructure du Centre Aquarécréatif de Tulle (03/04/25)

EMC

Passage du permis piéton (date à définir)

VITRAC

MATH :

Rallye mathématiques en liaison avec le collège

Espace game durant la semaine des mathématiques

Le sport

Cycle piscine à Egletons a pu avoir lieu grâce au fait qu'une maman ayant l'agrément était disponible pour toutes les séances et que le financement ait été pris en charge par la mairie et une partie par la communauté de communes de Tulle.

Rencontre basket à Corrèze suite au cycle basket

Cycle orientation en période 4 – avec journée au château de Sédières en avril

Les sciences

Visioconférence sur Mars faite par un planétologue

Animation autour de l'eau (avec l'intervention de Mr Laroche, maison de l'eau et de la pêche)

Divers

1 journée au collège (visite et activités organisées par le collège: mathématiques, EPS)

Spectacle au théâtre de Tulle offert par Tulle agglo

Intervention MNS du centre Aquarécréatif de Tulle

Passage du permis internet

A venir : projet autour des plaques commémoratives des 3 monuments de la commune de Vitrac – explication des noms écrits sur les monuments et de leur histoire
Inauguration le 20/08/25 (présence d'élèves souhaitée...)

Plus d'informations lors du 3e conseil d'école

Partenaires : APE

Actions déjà réalisées :

Don de 500 euros par classe

Vente de chocolats

Vente de sapins de Noël naturels -

Distribution des cadeaux de Noël aux élèves avec goûter commun aux 3 écoles

Loto le 22 Février à Vitrac

Vente de brioches (en cours)

Actions à venir :

Vente de plants : le 5/05/25

Après-midi rando/vtt : le 1/06/25 à Eyrein avec 2 parcours marche (7 et 15 kms) et 1 parcours VTT 25 kms – une chasse aux énigmes sur le petit parcours et médailles en bois à l'arrivée

Vide dressing à Eyrein (les invendus seront donnés au secours populaire)

Une journée récréative offerte aux enfants au titre de "*Fête des écoles* " sur la commune de **Sarran, le 28 juin 2025.**

Cette manifestation s'étendrait sur la journée, de 11h à 18h avec la mise en place de plusieurs activités ludiques à destination des enfants telles que :

Balade en poneys, structures gonflables, maquillage, jeux en bois, pêche aux canards, chamboule-tout,

En parallèle, le repas du midi serait proposé sur place et assuré en partenariat avec "L'Entracte" (Gare de Corrèze).

Un spectacle sera offert aux enfants à l'issue de la journée.

Journée inter RPI

Journée de Noël le 20 décembre 2024 à SARRAN

Au programme : des jeux, des films, un repas délicieux et la distribution des cadeaux par un père Noël très théâtral, bavard et généreux !

Remerciement à la commune de Sarran pour son accueil et la préparation de cette journée et à l'APE pour les cadeaux et le goûter.

Les photos de classe

Elle aura lieu mais à ce jour nous ne savons pas par quel photographe...

Fête de l'école à Sarran : restitution des ateliers hip hop + autres ?

Remarque: est-ce que la «fête de l'école» se fera ce même jour avec chaque classe qui présente ce qu'elle a préparé ou seulement la restitution des ateliers et la fête de l'école se fera à un autre moment?

Travaux effectués et /ou en cours - prévisions

A Eyrein: néant

A Sarran: néant

A Vitrac:

L'aménagement d'un bureau (journées décharge direction, intervention psychologue scolaire) a été réalisé.

L'enseignante signale la présence d'amiante dans l'escalier mais il n'est pas accessible par les enfants

Questions diverses/

Mme Audureau demande si les subventions données à la coopérative scolaire et à l'APE peuvent être réparties différemment.

Actuellement : 500 euros pour la coopérative scolaire et 400 euros pour l'APE

A venir : 600 euros pour la coopérative scolaire et 300 euros pour l'APE

Madame Laroumet précise qu'elle pourra répondre à cette question après avoir pris l'avis du bureau de l'APE.

La séance est levée à 19h45

Fait à Sarran, le 20 mars 2025